

Question and Answer # 1 for solicitation number **K8A42-14-0013**

Question # 1 - Could you please help us understand one issue related to this RFP: it is unclear to us whether Environment Canada wishes to include Ontario coal plants in this project. Since the RFP mentions historic emissions since 1990, we would like to get clarification on this issue. As of this year, all Ontario coal plants must be closed. Should the contractor then include historic data on Ontario coal plants, or only focus on the remaining provinces where coal continues to be used as of 2015?

Answer # 1 – Yes, results for this project is expected to include Ontario coal plants. It is up to each bidder to propose a method(s) to best determine accurate historical coal data (for example via data samples if information is not available or other methods).

Question # 2 - With regards to Task 3, Ash and Soot Data, is the contractor expected to take and analyze samples of ash and soot, or just collect pre-existing data available on ash and soot.

Answer # 2 – If the contractor does not have access to pre-existing data (such as source data), it is up to contractor to propose a method(s) (such as sampling) to obtain the most accurate ash and soot information.

Questions et Réponses pour le numéro de sollicitation **K8A42-14-0013**

Question # 1 : Pourriez-vous se il vous plaît nous aider à comprendre une question liée à la présente DP: il n'est pas clair pour nous si Environnement Canada souhaite inclure les centrales au charbon de l'Ontario dans ce projet. La DP mentionne les émissions historiques depuis 1990, nous aimerions obtenir des éclaircissements sur cette question. Dès cette année, toutes les usines de charbon de l'Ontario doivent être fermés. Est-ce que l'entrepreneur doit alors inclure des données historiques sur les centrales au charbon de l'Ontario, ou seulement se concentrer sur les autres provinces où le charbon continue d'être utilisé à partir de 2015?

Réponse # 1 : Oui, les résultats de ce projet prévois d'inclure les centrales au charbon de l'Ontario. C'est à chaque soumissionnaire de proposer une méthode (s) pour déterminer la meilleure façon de recueillir des données historiques précises de charbon (par exemple via des échantillons de données si l'information ne est pas disponible ou d'autres méthodes).

Question # 2 : En ce qui concerne la tâche 3, Est-ce que l'entrepreneur devrait recueillir et analyser des échantillons de cendres et de suie, ou tout simplement recueillir des données préexistantes disponibles sur les cendres et la suie.

Réponse # 2 : Si l'entrepreneur n'a pas accès à des données pré-existantes (telles que les données de base), c'est à l'entrepreneur de proposer une méthode (s) (telles que l'échantillonnage) pour obtenir l'information la plus précise sur les cendres et la suie.